

BILAN DE COMPÉTENCES



À définir en fonction de votre demande



Centre Social du Chemillois

5 rue de la Gabardière
49120 Chemillé-en-Anjou



24 heures maximum, réparties généralement sur plusieurs semaines (sur 2 à 3 mois), sous forme de rendez-vous individuels de 2 ou 3h (présentiel et/ou distanciel).

PUBLICS VISÉS

Les salarié-es du secteur privé et du secteur public, les demandeur-euses d'emploi.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

Une personne à la fois.

COÛT

1710€



DÉLAIS D'ACCÈS

7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Ce bilan est une démarche personnelle et volontaire qui a pour objectif de vous permettre d'analyser et valoriser vos compétences tant professionnelles que personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations. Avec un consultant professionnel, une méthode et des outils mis à votre disposition, vous allez dégager des pistes d'évolution et prendre les bonnes décisions afin de définir un projet professionnel ou un projet de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le-a stagiaire sera en capacité de :

- Définir ou préciser un projet professionnel
- Trouver une orientation
- Déterminer la faisabilité de son projet
- Se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi.

PROGRAMME

Phase préalable :

- Présentation de la démarche, des outils, de la méthodologie du déroulement et de la structure
- Analyse de la demande

Phase préliminaire :

- Informer des conditions de déroulement du bilan
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Confirmer votre engagement dans la démarche

Phase d'investigation :

- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation de votre projet professionnel

Phase de conclusion :

- Prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet
- Co-rédaction et remise de la synthèse finale

Suivi à 6 mois - post-bilan :

Un suivi à 6 mois est proposé au bénéficiaire. L'objectif est de recadrer le projet professionnel si nécessaire, éventuellement de modifier le plan d'action et de donner une méthodologie d'analyse au bénéficiaire.

MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour l'essentiel, les outils et méthodes utilisés sont : les entretiens individuels, les tests et les questionnaires, les outils d'aide à la réflexion : supports/documents, les ressources logistiques et les recherches documentaires.

ÉVALUATION

Remise d'une synthèse écrite et bilan de suivi à 6 mois.



ÉMMANUELLE BRÉMAUD

Conseillère qualifiée, habilitée à l'utilisation d'outils d'aide à l'orientation reconnus.